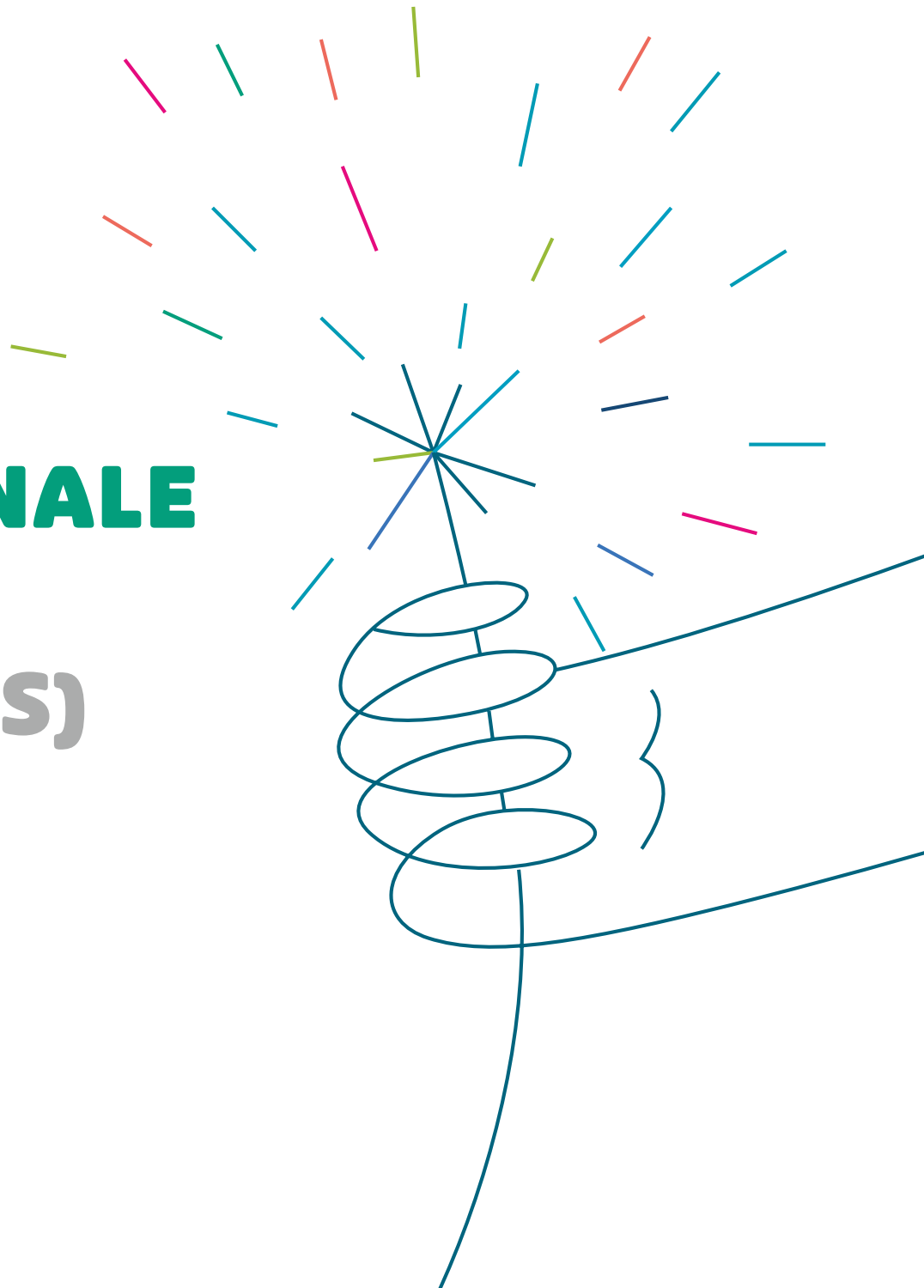




COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

**STRATÉGIE
INTERCOMMUNALE
DE COHÉSION
SOCIALE (SICOS)
2024-2030**





Structuration de la Stratégie Intercommunale de Cohésion Sociale (SICOS) 2024 - 2030

AXES STRATÉGIQUES PRIORITAIRES DE LA SICOS 2024 - 2030

NOMBRE D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET D' ACTIONS DÉCOULANT DES ORIENTATIONS

01	Gouvernance, Observation, Evaluation, et maillage territorial	4 ORIENTATIONS et 3 ACTIONS
02	Financement, ingénierie et structuration de la vie associative	2 ORIENTATIONS et 5 ACTIONS
03	Thématiques stratégiques pour la cohésion sociale du territoire de la CACL	14 ORIENTATIONS et 21 ACTIONS
03	3.1. Politique en direction de la jeunesse	4 ORIENTATIONS et 8 ACTIONS
03	3.2. Insertion socio-économique des publics éloignés de l'emploi et le soutien à la création d'entreprises	3 ORIENTATIONS et 3 ACTIONS
03	3.3. Cadre de vie, la gestion urbaine et sociale de proximité, les équipements et l'habitat	3 ORIENTATIONS et 3 ACTIONS
03	3.4. Prévention et accès aux soins en matière de santé, prévention et lutte contre les conduites addictives et la violence faite aux femmes	4 ORIENTATIONS et 7 ACTIONS

Codes couleur : Périodes de mise en œuvre des actions selon les trois niveaux de priorités définis par les élu.e.s de la CACL :

Priorité N°1 → 2024 / 2026 ; Priorité N°2 → 2027 / 2028 ; Priorité N°3 → 2029 / 2030

01

SICOS 2024 - 2030 :

Gouvernance, Observation, Évaluation

ORIENTATIONS	ACTIONS	NIVEAU DE PRIORITÉ PAR LES ÉLUS DE LA CACL	PARTENAIRES ASSOCIÉS	INDICES DE RÉUSSITE LORS DU BILAN EN MAI 2026
<p>Orientation 1 et Action 1 : Mettre en place une conférence intercommunale de la cohésion sociale et décliner les instances thématiques de la SICOS (CISM, PLIE ...) tout au long de l'année</p> <p>Pilote : CACL</p>		1	<p>CTG (Direction Jeunesse et Vie Associative, Direction Insertion et Cohésion Sociale)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La conférence intercommunale de la cohésion sociale s'est réunie chaque année (les partenaires se réunissent et travaillent ensemble). • Élaboration d'un appel à projet commun, inter-partenarial (jeunesse → colocation solidaire, plateforme mobilité). • Chacune des 6 communes a bénéficié d'au moins une action de la SICOS sur la période 2024 - 2026
<p>Orientation 2 et Action 2 : Piloter et animer un observatoire intercommunal de la cohésion sociale</p> <p>Pilote : CACL</p>		1	<p>État (Préfecture, DGCOP, ARS, Rectorat) ; CAF</p>	
<p>Orientation 3 : Évaluer les effets du pilotage, de l'animation et de la mise en œuvre de la SICOS</p>	<p>Action 3 : Évaluer les effets du pilotage, de l'animation et de la mise en œuvre de la SICOS dans les 6 communes de la CACL et les effets de la politique de la ville à l'échelle des QPV concernés</p> <p>Pilote : CACL</p>	1	<p>6 communes du territoire de la CACL et leurs CCAS</p>	
<p>Orientation 4 : Évaluer les effets de la politique de la ville (quartiers prioritaires des 4 communes en Contrat de Ville)</p>			<p>INSEE têtes de réseau associatives, bailleurs sociaux, AUDEG, CRPV Observatoire intercommunal de la cohésion sociale</p>	

02

SICOS 2024 - 2030 : Financement, ingénierie et structuration de la vie associative

ORIENTATIONS	ACTIONS	NIVEAU DE PRIORITÉ PAR LES ÉLUS DE LA CACL	PARTENAIRES ASSOCIÉS	INDICES DE RÉUSSITE LORS DU BILAN EN MAI 2026
Orientation 1 : Expérimenter à l'échelle de la CACL, une conférence des financeurs	Action 1 : Mettre en place une conférence des financeurs et un réseau d'accompagnement de la vie associative Pilote : CACL	1	CTG (Direction Jeunesse et Vie Associative), État (Préfecture, DGCOPOP → DJEPVA et DETCC), CAF, 6 communes du territoire de la CALC CRPV, ARS, GPS	Ce que vous aurez fait d'ici mai 2026 : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place effective et régulière d'une conférence des financeurs. • Mise en place d'un réseau d'accompagnement de proximité des associations, associant les communes • Mise en place d'une palette d'offre de soutien des petites associations (FIL, Fonds d'amorçage, Dispositif d'ingénierie).
	Action 2 : Mettre en place un fonds d'initiatives locales, fonds d'amorçage associatif, accompagnement par un dispositif d'ingénierie Pilote : CACL	1		
Orientation 2 : Instaurer une palette de modes d'accompagnement et de soutien des petites associations	Action 3 : Faciliter la mobilisation et développement du mécénat de compétence et du bénévolat (bourse aux bénévoles) Pilote : CACL	2	Têtes de réseaux associatives (APROSEP, COORACE, CRESS, Pôle Ressources, Réseau MANIOC, Réseau GRAINE)	
	Action 4 : Accompagner la mise en place d'un outil de mutualisation des fonctions support pour les associations employeuses et non employeuses Pilote : CACL	3	Chambres consulaires (CCI, CMA, Chambre d'agriculture), Grandes entreprises (Club Les entreprises s'engagent et le réseau Entreprendre), France Active, Banque des Territoires.	
	Action 5 : Accompagner la création d'un incubateur ESS Pilote : CRESS et CTG	2		

Les effets produits (résultats obtenus d'ici mai 2026) :

- Une conférence des financeurs jouant son rôle : nombre de dossiers traités.
- Des demandes d'associations pour bénéficier d'un FIL, qui augmentent.
- + d'événements associatifs pour animer le quotidien des habitants.
- Consolidation et pérennisation de petites associations
- Des associations auront pu répondre à des appels à projet, et AMI

03

SICOS 2024 - 2030 : Orientations et actions clefs par thématiques

3.1. Politique jeunesse

ORIENTATIONS	ACTIONS	NIVEAU DE PRIORITÉ PAR LES ÉLUS DE LA CACL	PARTENAIRES ASSOCIÉS	INDICES DE RÉUSSITE LORS DU BILAN EN MAI 2026
Orientation 1 : Développer l'offre d'information et l'accompagnement des jeunes vers la formation, l'emploi, l'autonomie	Action 1. Accompagner la mise en place du futur CRIJ (maillage intercommunal) : mobiliser les bornes informatiques de la CACL + accompagnement au déploiement des PIJ sur les communes de la CACL (hors Macouria, déjà couverte) Pilote : CTG (Direction Jeunesse et Vie Associative) et Etat (DJEPVA)	3	CTG (Direction Jeunesse et Vie Associative)	Ce que vous aurez fait d'ici mai 2026 : <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation de l'étude de préfiguration d'une plateforme mobilité. • Lancement d'un appel à projet inter-partenarial pour mettre en place une plateforme, conjointement avec le sourcing d'un porteur de projet. • Mise en place effective d'une plateforme de mobilité. • Mettre en place un questionnaire en direction des jeunes (leurs attentes et besoins de logement et solutions mobilité). • Lancement d'un appel à projet inter-partenarial pour développer une offre de colocation solidaire. Les effets produits (résultats obtenus d'ici mai 2026) : <ul style="list-style-type: none"> • Des jeunes utilisent la plateforme mobilité (nombre de jeunes) • Consommation effective de l'enveloppe du plan vélo (aide à l'achat) par les jeunes. • Avoir déployé une offre de colocation solidaire dans au moins 2 communes, dont 1 commune rurale.
	Action 2. Mettre en place une plateforme mobilité pour les jeunes à l'échelle intercommunale Pilote : CACL	1	État (Préfecture, DGCOPOP → DJEPVA ; DGTM)	
Orientation 2 : Renforcer l'autonomie des jeunes par la mobilité	Action 3. Mieux utiliser deux moyens de mobilité existants par le renforcement de l'utilisation des transports partagés, et l'orientation du plan vélo vers le public en insertion et les jeunes adultes Pilote : CACL - DHAM, service Mobilité	2	CAF	
	Action 4. Maillage et couverture territoriale en matière de services, commerces et équipements, en particulier pour les communes rurales Pilote : CACL	3	6 communes du territoire de la CACL	
Orientation 3 : Renforcer l'autonomie des jeunes par le développement des conditions d'accès au logement	Action 5 : Informer et accompagner les jeunes sur les dispositifs existants en matière de logement, à partir des structures d'information et d'accompagnement existantes les plus adaptées Pilote : CACL - CTG	1	Mission locale ; École de la Deuxième Chance (E2C)	
	Action 6 : Recueillir les besoins des jeunes et développer une palette de solutions de logements accessibles et adaptés à leurs besoins, notamment un Foyer de Jeunes Travailleurs Pilote : CACL	1	Habitat des Jeunes CLOUS ; Bailleurs sociaux (GIE SIGUY SIMKO)	
Orientation 4 : Consolider et développer l'offre de loisirs, culture, sport en direction des jeunes, avec une attention particulière à l'équité territoriale dans la couverture de l'ensemble du territoire de la CACL	Action 7 : Renforcer l'équité territoriale dans l'accès aux loisirs et à la culture par une extension de l'offre de service Yana-Loisirs et de la médiation culturelle dans les six communes de l'agglomération, en prenant en compte le contexte spécifique des deux communes rurales Pilote : CACL	3	SOLIHA ...	

03

SICOS 2024 - 2030 : Orientations et actions clefs par thématiques

3.2. Insertion, emploi et soutien à la création d'entreprise

ORIENTATIONS	ACTIONS	NIVEAU DE PRIORITÉ PAR LES ÉLUS DE LA CACL	PARTENAIRES ASSOCIÉS	INDICES DE RÉUSSITE LORS DU BILAN EN MAI 2026
<p>Orientation 1 : Élaborer une stratégie intercommunale en matière d'emploi et d'insertion et mettre en place les outils territoriaux nécessaires</p>	<p>Action 1 : Définir une stratégie intercommunale en matière d'emploi / insertion et mettre en place un PLIE intercommunal Pilote : CACL</p>	1	<p>CTG État (Préfecture, DGCOPOP)</p> <p>COORACE, les acteurs de l'IAE, CRESS</p>	<p>Ce que vous aurez fait d'ici mai 2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place effective d'une stratégie insertion emploi intercommunale. • L'installation d'un PLIE intercommunal (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). • La réalisation d'un processus de préfiguration d'un dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) • Capitalisation sur les projets réalisés de passage de l'activité informelle à une activité économique formelle. • Mise en œuvre d'actions de repérage de personnes concernées par l'économie informelle. • Avoir étudié l'opportunité pour la CACL de devenir sociétaire de CAE. <p>Les effets produits (résultats obtenus d'ici mai 2026) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation des personnes (nombre) ayant transformé leur activité informelle en une activité économique formelle.
<p>Orientation 2 : Améliorer la transversalité entre acteurs de l'insertion par l'activité économique et les entreprises</p>	<p>Action 2 : Développer une démarche de type Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée afin de favoriser le passage de l'économie informelle à l'économie formelle Pilote : CACL</p>			
<p>Orientation 3 : Soutenir le passage de l'économie informelle à l'économie formelle</p>	<p>Action 3 : Soutenir la création et la pérennisation des Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) et construire une typologie de l'économie informelle pour aller vers un traitement différencié des réponses à apporter Pilote : CACL (DDAE) et CRESS</p>	2	<p>Le RSMA BGE.</p>	

03

SICOS 2024 - 2030 : Orientations et actions clefs par thématiques

3.3. Cadre de vie, GUSP, équipements et habitat

ORIENTATIONS	ACTIONS	NIVEAU DE PRIORITÉ PAR LES ÉLUS DE LA CACL	PARTENAIRES ASSOCIÉS	INDICES DE RÉUSSITE LORS DU BILAN EN MAI 2026
<p>Orientation 1 : Articuler et renforcer les démarches de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) dans les quartiers d'habitat social et d'habitat indigne</p>	<p>Action 1 : Élaborer une convention GUSP à l'échelle CACL engageant les différents acteurs (collectivités, bailleurs, habitants, en QPV et hors QPV), favorisant l'interconnaissance des acteurs de la GUSP et de la médiation Pilote : CACL</p>	1		<p>Ce que vous aurez fait d'ici mai 2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir mis en place dans chaque quartier concerné par la GUSP un diagnostic comme étape préalable. • Avoir identifié les acteurs à associer en fonction des retours de diagnostic GUSP. • Une capitalisation et valorisation des actions existantes en matière de santé environnementale, en lien avec le service environnement de la CACL.
	<p>Action 2 : Faire connaître, développer / renforcer, promouvoir et améliorer les actions de cohésion sociale et les actions liées à la santé environnementale dans les quartiers : gestion et tri des déchets, recueil de l'eau de pluie, jardins partagés, ... Pilotes : CACL, en lien avec l'ARS et le CNFPT</p>	1	2	
<p>Orientation 2 : Favoriser les mobilités et rapprocher les services, associations, activités tertiaires des bassins de vie</p>	<p>Cf. actions sur la mobilité et le rapprochement des services relevant des thématiques jeunesse et santé.</p>			<p>Les effets produits (résultats obtenus d'ici mai 2026) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir pérennisé les initiatives de GUSP en cours (jardins partagés ...). • Avoir intégré de nouveaux quartiers aux quartiers déjà concernés par la GUSP, sur la base du volontariat des partenaires.
<p>Orientation 3 : Anticiper les questions de santé environnementale dès les démarches d'aménagement (gestion des déchets et assainissement)</p>	<p>Action 3 : Développer à l'échelle intercommunale une approche d'urbanisme favorable à la santé et favoriser l'intersectorialité aménagement/environnement/santé Pilote : CACL</p>	2		

03

SICOS 2024 - 2030 : Orientations et actions clefs par thématiques

3.4. Santé : Prévention, accès aux soins, lutte contre les conduites addictives et les violences faites aux femmes

ORIENTATIONS	ACTIONS	NIVEAU DE PRIORITÉ PAR LES ÉLUS DE LA CACL	PARTENAIRES ASSOCIÉS	INDICES DE RÉUSSITE LORS DU BILAN EN MAI 2026
Orientation 1 : Améliorer l'accès aux services de santé existants, en renforçant la présence des acteurs de santé, et les actions de médiation santé, dans les communes de la CACL, en particulier les territoires ruraux	Action 1 : Réaliser une cartographie des équipements et services de santé (lien avec l'Observatoire Intercommunal de Cohésion Sociale) Pilote : CACL	1	État (ARS), CTG, 6 communes du territoire de la CACL	Ce que vous aurez fait d'ici mai 2026 : <ul style="list-style-type: none"> • Une cartographie des équipements et services de santé finalisée. • Mise en place d'actions d'information sur les modalités d'accès des habitants aux bornes d'eau potable. • Mise en place d'une réflexion sur une possible tarification sociale de l'accès à l'eau (bornes fontaines pour les non abonnés) et sur le maillage des bornes à eau (arbitrage des communes en dernier lieu). • Signature d'un avenant pour étoffer l'offre de service du CISM sur le champ des conduites addictives. • Mise en place d'un programme d'actions du CISM sur les conduites addictives et la prévention du basculement vers le trafic de drogue. • Mise en place d'un programme d'action sur les compétences psychosociales, en complémentarité avec la stratégie régionale portée par l'ARS. • Mise en place effective d'un plan d'actions (observation, prévention et accompagnement) dans le cadre de la lutte contre la violence faite aux femmes.
Orientation 2 : Favoriser l'accès à une alimentation de qualité et une eau potable pour tous	Action 2 : Développer les solutions de proximité en site urbain et rural et dans les quartiers informels, favorisant une alimentation de qualité et l'accès à l'eau potable Pilote : CACL	1	La Police Municipale de Cayenne, qui dispose de données sur les « pratiques » de la population en matière de conduites addictives.	
Orientation 3 : Agir, dans le cadre du CISM, sur le champ de la prévention des conduites addictives et du basculement dans le processus de trafic de drogue	Action 3 : Elargir les champs d'intervention du CISM afin de développer des réponses de la CACL et ses partenaires en matière de prévention des addictions Pilote : CACL, en lien avec l'ARS	1	L'observatoire régional de la santé	
	Action 4 : Développer un programme autour des compétences psychosociales des parents et des jeunes Pilote : CACL, en lien avec l'ARS	1	Services de l'Etat (Préfecture, DGCOPOP, ARS, Rectorat, Procureur de la République) ; CTG ; Commissariat et gendarmerie ; Centre hospitalier de Cayenne (CMP, etc..) et cliniques ; Polices municipales ; Contrats locaux de santé ; CLSPD Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly ; CCAS ; Réseau associatif (AGAV, Arbre Fromager, Samu Social-SIAO, groupe SOS, Akatij, GADJ, ID Santé, Croix-Rouge, Médecins du Monde, ...) ; Bailleurs sociaux ; Université de Guyane ; CNFPT	
Orientation 4 : Agir à l'égard des violences faites aux femmes (en lien de causalité, pour une part, avec les conduites addictives).	Action 5 : Observation et coordination des acteurs de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes Pilote : CACL	1		
	Action 6 : Mise en réseau d'un guichet unique d'accès à des actions de prévention des violences faites aux femmes, à l'égard des femmes victimes, de potentiels auteurs, et des actions éducatives à l'égard des enfants	1		
	Action 7 : Accompagnement des publics (mise à l'abri des victimes, et accompagnement des victimes vers le logement) par le biais de l'intermédiation locative Pilote : CACL	1		



SICOS 2024 - 2030 : Calendrier de juin à octobre 2024

**7 juin
2024**

Présentation pour validation
de la stratégie de la SICOS
en Assemblée Plénière
de la CACL

**Juin /
Septembre
2024**

Entretiens bilatéraux CACL / partenaires
financeurs en vue de préparer
la conférence des financeurs
de finalisation de la maquette financière
de la SICOS

**Début
Octobre
2024**

Conférence des financeurs pour
finaliser la maquette financière
de la SICOS





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglomération

**STRATÉGIE
INTERCOMMUNALE
DE COHÉSION
SOCIALE (SICOS)
2024-2030**

